

Paris, le 19 décembre 2024

Destinataires :

- Comités Régionaux
- Comités Départementaux

Réf : DV/CL/SM/2024-366
Pôle Administration Générale
Dossier suivi par : Nadège Gomis
① 01.48.01.24.58
Objet : 2025 - Récompenses Fédérales
Dossiers – date de dépôt 21 février 2025

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-joint, les imprimés de demandes de récompenses pour la promotion 2025 :

- Règlement d'attribution de la Plaquette Fédérale et de la Médaille d'Honneur FFG
- Formulaire de candidature pour la Plaquette Fédérale
- Formulaire de candidature pour la Médaille d'Honneur FFG (Or – Argent – Bronze)

Nous vous rappelons que tout candidat doit être licencié à la Fédération.

Date limite d'envoi : 21 février 2025 – uniquement par mail. Tout dossier reçu après cette date ne pourra être examiné (la date d'envoi du mail faisant foi).

Nous vous précisons que :

1. Les demandes non retenues l'an dernier ne pourront être étudiées que si ces dernières sont renouvelées pour 2025 sur les formulaires correspondants.
2. Les demandes hors délais, incomplètes, incorrectement remplies ou complétées sur les formulaires des années précédentes seront systématiquement écartées.
3. Seules les actions bénévoles doivent être prises en compte.
4. La signature du (de la) Président(e) Régional(e) et du (de la) Président(e) Départemental(e) est obligatoire, faute de quoi le dossier sera écarté.
5. Toutes les informations doivent être complétées (contact de la personne en charge des récompenses au sein du comité)

Dans l'attente du plaisir de vous lire, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.



David Vallée
Directeur Exécutif